

<b>Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Bourgogne Franche-Comté</b>		
AVIS N° 2017 – 09		
<b>Date validation :</b> 12/12/2017	<b>Objet :</b> Examen de la liste des membres du comité de pilotage du schéma régional des carrières et désignation du représentant du CSRPN	<b>Vote :</b> unanimité

#### **Examen par l'assemblée plénière du CSRPN**

Le CSRPN réuni en séance plénière le 12/12/2017, a examiné la proposition de la DREAL sur la composition du comité de pilotage du schéma régional des carrières et plus particulièrement la composition de l'un des quatre collèges : le collège des personnes qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, des représentants d'associations de protection de l'environnement mentionnés au deuxième alinéa de l'article R.141-1 du code de l'environnement et des représentants d'associations agricoles ou sylvicoles.

Laura LEDUC et Damien MARAGE (DREAL) ont présenté succinctement les objectifs et la gouvernance du schéma régional des carrières avant de soumettre au CSRPN la proposition de composition du comité de pilotage.

#### **Le CSRPN**

##### **Souligne :**

- l'absence d'un représentant de la fédération régionale des chasseurs au sein de ce collège ;
- l'absence d'un représentant de l'Office National des Forêts (ONF) et du Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) au sein de ce même collège ;
- l'absence de l'Agence Française de la Biodiversité (AFB).

##### **Prend acte :**

- que les compétences en hydrogéologie seront mobilisées lors des groupes de travail mis en place au cours de l'élaboration du schéma régional des carrières.

##### **Demande que :**

- le comité régional de la biodiversité de Bourgogne Franche-Comté soit consulté préalablement aux consultations obligatoires, comme mentionné dans l'instruction du gouvernement du 4 août 2017 relative à la mise en œuvre des schémas régionaux des carrières ;
- un représentant du CRPF soit membre du collège en question.

##### **Désigne :**

- Emmanuel SONCOURT comme le représentant du CSRPN au comité de pilotage du schéma régional des carrières Bourgogne Franche-Comté.

Le Président du CSRPN  
Vincent GODREAU

  
V. GODREAU